

Il convient à ce titre d'organiser un débat d'orientations budgétaires, acté par délibération, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

- 1 _ PRENDRE** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 ;
- 2 _ APPROUVER** le Rapport fixant les orientations budgétaires pour 2024.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

